

## AVIS D'EXAMEN

Le service des concours du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin organise pour les Centres de Gestion des régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté, l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement au grade

### d'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE

**SESSION 2025**

**Catégorie B**

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS	DATE DES EPREUVES	PERIODE D'INSCRIPTION
<p>L'examen professionnel est ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 6<sup>ème</sup> échelon du grade d'éducateur des activités physiques et sportives et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</p> <p>Conformément aux dispositions de l'article 16 du décret 2013-593 du 5 juillet 2013, les candidats peuvent subir les épreuves de l'examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude au grade d'accueil ou au cadre d'emplois d'accueil fixées par le statut particulier.</p> <p>En vertu de ces dispositions, les candidats doivent, pour l'examen organisé en 2025, remplir ces conditions au 31/12/2026.</p> <p>Les candidats doivent, en outre, justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions.</p>	<p><b><u>Epreuve écrite :</u></b></p> <p><b>16 janvier 2025</b></p> <p>Le détail de cette épreuve peut être consulté sur la brochure de l'examen, disponible sur le site du CDG 68, organisateur de l'opération</p>	<p><b><u>PREINSCRIPTION EN LIGNE :</u></b></p> <p><b>du 17 septembre au 23 octobre 2024 inclus</b></p> <p>Une préinscription en ligne est ouverte sur le site internet <a href="http://www.cdg68.fr">www.cdg68.fr</a> et par l'intermédiaire du portail national « concours-territorial.fr » aux dates mentionnées ci-dessus.</p> <p>La préinscription en ligne générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création de l'espace sécurisé du candidat.</p> <p><b><u>DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS :</u></b></p> <p><b>31 octobre 2024</b></p> <p>Le candidat devra, à partir de son espace sécurisé, cocher la case « j'ai lu, j'approuve et je signe mon formulaire d'inscription » avant de cliquer sur le bouton « <u>valider mon inscription</u> ».</p> <p>En l'absence de cette validation en ligne de l'inscription dans les délais, soit au plus tard le <b>31 octobre 2024, 23h59 dernier délai</b>, la préinscription en ligne sera annulée.</p>